MORGINS
SPORTS & LOISIRS

MORGINS
REGION DENTS DU MIDI

Société Installations de Sports et Loisirs Morgins SA (ISLM)

DIRECTIVES TENNIS
Hors membre tennis club

Tarifs (dès le 01.12.2024)

- Heure extérieure — En simple 55 minutes de jeux + 5 minutes pour l'entretien /
  En double 115 minutes de jeux + 5 minutes pour l'entretien
  - **Fr 26.00 / 2 unités**
- Heure intérieure — En simple 55 minutes de jeux + 5 minutes pour l'entretien
  En double 115 minutes de jeux + 5 minutes pour l'entretien
  - **Fr 39.00 / 3 unités**
- Abonnement forfaitaire — *L'abonnement forfaitaire est personnel et incessible*, il est valable pour les courts extérieurs et intérieurs, pour une durée de deux ans.
  - **Fr. 396.00 / 36 unités** = Fr. 22.00 l'heure extérieure
    = Fr. 33.00 l'heure en halle

Le joueur qui souscrit à une réservation ou à un abonnement forfaitaire en accepte les conditions sans réserve.

Fonctionnement

- La dernière heure de jeu se termine à 22h00 en intérieur - 21h00 en extérieur. Lorsque le restaurant est fermé, les joueurs s'engagent à téléphoner au responsable du Centre Sportif (information sur la porte d'entrée de la halle) pour demander l'extinction des luminaires.
- Les heures réservées non jouées, non justifiées seront déduites de l'abonnement forfaitaire.

Morgins, novembre 2024